

MAIRIE DE VALLIERES-SUR-FIER

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1^{er} OCTOBRE 2020 A 20 h00

Présents : RAVOIRE François, DERRIEN Patrice, PAILLE Françoise, THOMÉ Bernard, BELLEMIN Colette, BARRIOZ Lydie, BLOUET Christine, CHAPPEL Brian, BLANC David, COCHET Simone, GALLET Angélique, LE BOURGEOIS Sophie, LONGIN Jérémy, GERLAND Agnès, PÉTRIER Pierre, ROBBE Pierre, ROUPIOZ Gilbert, LE MARIÉ Suzette, TOURVIEILLE Stéphane, VIOLLET Philippe,

Absent excusé : LEGOUHY Valérie, BERAUD François, BOUKILI Morgane, BRUYÈRE Franck, MEGRET Yannick (procuration donnée M. Patrice DERRIEN), PIETTE Alison, VIGNOUD Sophie,

Secrétaire de séance : Mme Simone COCHET

DEL_2020_060 : Implantation conteneurs semi-enterrés : avenant n°1 à la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de sa compétence en matière de collecte des déchets ménagers, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie installe des points de collecte sur les communes de son territoire et notamment des points d'apport volontaires en conteneurs semi-enterrés ou aérien de grand volume, après validation des emprises foncières avec la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VALIDE l'intégration de la mise en place de conteneurs aériens de grand volume en complément de conteneurs semi-enterrés, et le financement prévisionnel des travaux et notamment le coût à la charge de la commune qui s'élève à 121 771.60 € TTC.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour l'implantation de conteneurs semi-enterrés avec la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.

DEL_2020_065 : Convention de mise disposition de terrains pour l'implantation de points d'apport volontaire pour la collecte des déchets avec la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie souhaite mettre en place des Points d'Apport Volontaire (PAV) afin d'optimiser la collecte des déchets (ordures ménagères et recyclables) en termes d'hygiène, de sécurité, d'organisation et d'environnement.

La mise en place de ces conteneurs semi-enterrés et aériens étant installée sur des espaces appartenant à la commune, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention de mise à disposition de terrains pour l'implantation de points d'apport volontaire avec la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, et autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition avec la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.

DEL_2020_066 : Projet de cheminement « mode doux » le long de la RD 14 entre l'école du Val et le hameau de Saint André : Conventions de mise à disposition pour travaux avant acquisition avec Mme BERAUD Jacqueline et M. et Mme GIRAUD Patrick

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de cheminement « mode doux » le long de la RD 14 « route de Mandrin » et expose que les travaux à entreprendre seront en partie situés sur des terrains privés.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

VALIDE les conventions de mise à disposition avant acquisition des parcelles 274AE n° 139 appartenant à M. et Mme GIRAUD Patrick, et 274AE n° 159 appartenant à Mme BERAUD Jacqueline.

PRECISE que le prix de vente du terrain après la réalisation des travaux est fixé à 1€ le m² et qu'un document d'arpentage sera réalisé par un géomètre après la réalisation des travaux pour définir la surface à acquérir par la commune pour régulariser l'emprise du chemin sur la parcelle.

AUTORISE M. le Maire à signer tout document afférent à cette affaire (convention, document d'arpentage, acte d'acquisition auprès du notaire...).

DEL_2020_067 : Avenant n° 3 – marché de travaux aménagement de la RD 14 - Traversée de Sion

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre de ces travaux (tranche ferme et tranche optionnelle 2 pour un montant global de 212 403,00 € HT) des travaux supplémentaires doivent faire l'objet d'un nouvel avenant avec l'entreprise GROSJEAN, qui entraîne un surcoût de 12 935.60 € HT, soit une augmentation de 6.09 % du marché initial.

Les avenants cumulés d'un montant de 24 542.40 € HT portent le montant de travaux à 236 945.40 € HT soit une augmentation de 11.55 % du marché initial.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'avenant n° 3 au marché de travaux pour un montant de 12 935.60 € HT, soit 15 522. 72 € TTC, et autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant n° 3 et toutes pièces y afférent.

DEL_2020_068 : Attribution subvention 2020 à la Coopérative Scolaire de Val de Fier pour l'activité piscine – Année scolaire 2020-2021

Le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve la participation financière de la commune de Vallières-sur-Fier calculée au prorata du nombre d'élèves, et autorise Monsieur le Maire à verser une subvention d'un montant de **1 150,00 €** à la Coopérative Scolaire du Val de Fier.

DEL_2020_069 : attribution d'une subvention à la Mission Locale Jeunes du Bassin Annécien

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'attribuer une subvention d'un montant de 1 600 € à la Mission Locale Jeunes du Bassin d'Annécien.

DEL_2020_070 : Renouvellement bail TDF

Suite à la fusion des communes de Vallières et Val de Fier, il est proposé d'annuler et remplacer le précédent bail selon les conditions précisées ci-dessous :

- Durée :12 ans et renouvelable par périodes de 6 ans
- Loyer annuel : partie fixe de 1000 € net et partie variable forfaitaire de 1500 € net par opérateur de communications électroniques . Ce montant sera réactualisé chaque année.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le bail avec TDF qui prendra effet à compter de sa signature par les parties pour un loyer annuel de 2 500 €, et autorise Monsieur le Maire à signer le nouveau bail, ci-joint, avec TDF.

DEL_2020_071 : Facturation en cas de perte de clés (associations, ...)

Considérant la nécessité de mettre à la disposition des associations de Vallières-sur-Fier des clés pour accéder régulièrement aux salles qui leurs sont mises à disposition (salles d'animation, salle de Rencontres Favre, salles communales.....) qui représente un coût pour la collectivité en cas de perte.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de faire signer un engagement écrit lors du prêt de la clé précisant qu'en cas de perte l'emprunteur s'engage à verser la somme de 80 € par clé perdue, et de facturer à l'emprunteur la somme de 80 € par clé perdue.

DEL_2020_072 : Répartition des ordures ménagères du bâtiment Gay – année 2020

Considérant qu'il appartient aux locataires du bâtiment GAY de payer la taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères dont le montant s'élève à 346 € pour l'année 2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la répartition des taxes au prorata des surfaces occupées, soit :

- Appartement T3 rez de chaussée	62/234 ^e	91.68 €
- Appartement T3 étage	67/234 ^e	99.07 €
- Appartement T4	105/234 ^e	155.25 €

DEL_2020_073 : Décision Modificative n° 2

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 2 du budget principal 2020.

DEL_2020_074 : Désignation des représentants au sein de la Commission Locale d'Évaluations des Charges Transférées (CLECT)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne :

- MM François RAVOIRE, Yannick MEGRET, Pierre PETRIER, délégués titulaires
- Mmes Valérie LEGOUHY, Morgane BOUKILI GIRARD, Angélique GALLET déléguées suppléantes

pour représenter la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluations des Charges Transférées (CLECT) de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.

DEL_2020_075 : Désignation d'un correspondant défense

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Mme Angélique GALLET en tant de correspondante défense de la commune de Vallières-sur-Fier, qui sera l'interlocuteur privilégié des autorités militaires du département et de la région.

Sujets non soumis à délibération

Décisions du maire

Décisions prises par M. le Maire dans le cadre des délégations reçues par le conseil municipal depuis le 2 septembre 2020, et conformément au budget voté le 19 février 2020

23 septembre 2020	Travaux route sur les Marais : liaison piétonne du parking au conteneurs poubelle Entreprise COLAS Rhône Alpes Auvergne Montant : 26 595.00 € TTC
23 septembre 2020	Travaux voirie impasse des Grands Champs Entreprise COLAS Rhône Alpes Auvergne Montant : 6 348.60 € TTC
23 septembre 2020	Renouvellement licences antivirus réseau école primaire Entreprise INFOVISION Montant : 479.52 € TTC
24 septembre 2020	Génie civil pour panneau information salle des fêtes Entreprise PORCHERON Montant : 2 338.80 € TTC
24 septembre 2020	Déplacement BT Route de Genève Entreprise ESS Montant : 7072,00 € TTC
28 août 2020	Raccordement électrique Ecole maternelle Entreprise ESS Montant 4 971.67 € TTC
24 septembre 2020	Raccordement électrique route de Sur les Marais Entreprise ESS Montant 3 399.65 € TTC

- Présentation de la structure du Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Services de Seyssel (SIESS)
- Présentation du fonctionnement de la station de Pompage de Sous Chemiguet à l'état actuel sans traitement et du projet 2021 modifiant ce fonctionnement avec création d'un réservoir de 60 m² et traitement UV.

URBANISME

ZONE DU PLU

. DECLARATION PREALABLE

*NOEL Régis, 184 Chemin des Côtes de Vie, pose d'une clôture et portail.....	UB3a
*POLLET-THIOLLIER Nicolas, 451 Route de la Dame Blanche, pose de..... clôture et modification des ouvertures	N
*LOYE Michel, 1007 Route de Genève, construction d'un abri de jardin	UC1
*DRIEL Julie, 631 Chemin de Vers les Bois, pose clôture et réfection crépi	UC1

. DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

*ROUPIOZ Gilbert, Impasse Sous Chemiguet, modificatif sur permis en cours..... pour modification de l'orientation, accès au garage, modification de fenêtres suppression du plier central de l'appentis et suppression des panneaux photovoltaïques	UC1
*DERACHE Reynald et Thi Van Anh, Route de Verlioz, lotissement Les Côtes	UC1
de Vie, modificatif sur permis en cours pour modification de l'implantation	
*JOVANOVIC Savoljub et Aleksandra, Route du Val, Lotissement Chenevière.....	UC1
et Fontanille, construction d'une maison individuelle	
*GALON Maverick, Impasse de Sous Chemiguet, modificatif sur permis en..... cours pour création d'ouvertures et alignement avant toit façade NORD-EST	UC1